

ABBAYE DE LA BOURGEOISIE D'OUCHY

Notes de l'assemblée constituante de l'Abbaye du 20 février 2007

Le Syndic d'Ouchy ouvre l'assemblée à 18 h.15, en présence de 36 Bourgeoises et Bourgeois.

Il énumère les étapes ayant abouti à la création de l'Abbaye en rappelant que ce projet émane de trois Bourgeois, MM. Dorier, Zünd et lui-même, et qu'il a reçu l'approbation unanime des Présidents des sociétés locales.

M. Zünd présente dans le détail les 7 points des directives régissant l'Abbaye.

Après discussions, point par point, et quelques corrections, ces directives sont acceptées à l'unanimité.

Au sujet du point 7, M. Zünd précise que les cotisations seront modestes puisque fixées vraisemblablement par le comité à Fr. 9.90.

Dans la foulée, le comité est élu. Il se compose comme suit :

| | |
|------------------|-----------------------|
| Président : | M. Georges Christinat |
| Vice-président : | M. Maurice Dorier |
| Membres : | Mme Anne Kim |
| | Mme Jeannine Torrent |
| | M. Plinio Crivelli |
| | M. Fabien Loi Zedda |
| | M. Roger Zünd. |

Cette assemblée est suivie d'une verrée offerte par notre Bourgeoise Mme Rolaz et la Commune libre d'Ouchy.